

Message envoyé de la part de Jacques CHABOT, Président du Syndicat mixte ouvert Charente Numérique

A l'attention des maires de Charente et des présidents d'EPCI adhérents à Charente Numérique.

Mesdames, Messieurs,

A compter du vendredi 11 janvier 2019, Charente Numérique a mis en ligne son site Web destiné aux administrés de Charente.

www.charente-numerique.fr

Celui-ci a pour vocation de présenter le plus simplement possible le projet, et de répondre à la question que se posent toutes les Charentaises et tous les Charentais : quand aurai-je la fibre ?

Ce site est lancé officiellement au travers d'une conférence de presse qui a eu lieu ce 11 janvier, ce qui permettra un relai média.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir relayer également cette information auprès de votre population, au travers par exemple des journaux communaux.

Les communes et les EPCI qui le souhaitent ont bien évidemment la possibilité de **créer un lien** entre leur site et celui de Charente Numérique :

- soit sur la page d'accueil : www.charente-numerique.fr ;
- soit directement sur la page : « quand aurai-je la fibre ? » : <https://www.charente-numerique.fr/quand-aurai-je-la-fibre/>

Pour cette redirection, vous avez aussi la possibilité d'utiliser l'image suivante, qui fait écho à la rubrique « quand aurai-je la fibre ? » sur le site Web :



Nous sommes naturellement preneurs de toutes vos remarques et souhaits de modification ou d'ajouts (en particulier au niveau de la Foire aux Questions, de façon à répondre par anticipation à un maximum d'interrogations des Charentais.) N'hésitez donc pas à nous solliciter, sous la forme que vous souhaitez.

J'espère que ce site répondra aux mieux à vos attentes et vous soulagera sur le plan de l'information de vos administrés.

Restant à votre entière disposition,

Cordialement

Jacques CHABOT
Président du syndicat mixte Charente Numérique